



IDENTIFICATION UNIQUE POUR L'INTEGRATION REGIONALE ET L'INCLUSION EN AFRIQUE DE L'OUEST

WEST AFRICA UNIQUE IDENTIFICATION FOR REGIONAL INTEGRATION AND INCLUSION

Don IDA No. D610-BJ et Crédit IDA No. 6611-BJ

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET
(SERVICES CONSULTANTS)

Projet d'Identification Unique pour l'Intégration Régionale et l'Inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI-BENIN)

Financement : IDA

SELECTION D'UN CABINET POUR LES SERVICES DE CONSEIL POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA STRATEGIE, LA CONCEPTION ORGANISATIONNELLE ET L'ARCHITECTURE TECHNIQUE, L'ACQUISITION DE SERVICES INFORMATIQUES ET L'APPUI A LA GESTION DE PROJET POUR LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTEME FID.

AMI N°189690-CS-QCBS/ANIP/UGP-WURI-BENIN/SSE/RAFSPM/ du 17 décembre 2020

1. Cet avis d'appel à candidature de marché public fait suite à l'avis général de passation des marchés publié dans le journal le Matinal du 22 avril 2020 et sur le site UNDB de la Banque mondiale.

Le Gouvernement de la République du BENIN a reçu un financement de l'Association internationale de développement (IDA) dans le cadre du Projet d'identification unique pour l'intégration et l'inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI). Il se propose d'utiliser une partie des fonds de ce Don pour effectuer des paiements autorisés pour des Services de Consultant.

2. Les services à fournir par le consultant (cabinet) consistent essentiellement à : (1) accompagnement à la déclinaison de la vision du FID en principes cohérents, robustes, intelligibles, complets et stables ; (2) élaboration de la feuille de route et du plan d'implémentation du système FID et (3) fournir des services d'appui à la gestion de projet.

3. Le coordonnateur National du Projet d'Identification Unique pour l'Intégration et l'Inclusion en Afrique de l'Ouest, représentant l'Autorité Contractante, invite les cabinets éligibles à manifester leur intérêt pour la fourniture des services. Le consultant intéressé devra être une firme (cabinet) disposant d'au moins douze (12) ans d'expérience en assistance à maître d'ouvrage, d'ingénierie informatique et télécom. Le consultant doit fournir des informations démontrant qu'il possède les qualifications requises et l'expérience pertinente requise pour exécuter les services. Le dossier de candidature comprendra:

- une lettre de manifestation d'intérêt précisant la mission ;
- le registre de commerce ou tout autre document similaire pouvant prouver les années d'exercices et domaines d'activité ;
- les références techniques accompagnées des preuves (attestation de bonne exécution ou PV de réception avec contrat) des missions similaires exécutées. Toute mission indiquée non soutenue par les preuves ci-dessus indiquées ne sera

pas prise en compte.

4. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :
- ✓ Mission d'assistance à maitre d'ouvrage d'ingénierie informatique et télécom à envergure nationale au Bénin ou dans l'espace UEMOA au cours des cinq (05) dernières années
 - ✓ Mission de rédaction de textes règlementaire à envergure nationale au Bénin ou dans l'espace UEMOA au cours des cinq (05) dernières années
 - ✓ Mission de mise en place d'un système d'identification à envergure nationale au Bénin ou dans l'espace UEMOA au cours des cinq (05) dernières années
 - ✓ Mission d'élaboration de schéma directeur informatique achevées dont au moins une au profit d'une structure publique dans l'espace UEMOA au cours des cinq (05) dernières années
5. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.16 et 3.17 (service de consultants) du Règlement de passation des marchés de la Banque mondiale en date de juillet 2016 et révisé en novembre 2017 et août 2018, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire
6. Les consultants (Cabinets) seront sélectionnés par la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) en accord avec les procédures définies dans le Règlement de passation des marchés de la Banque mondiale en date de juillet 2016 et révisé en novembre 2017 et août 2018.
7. La durée prévisionnelle de la mission est de **quinze (15) mois** après l'ordre de service de démarrage des prestations y compris les périodes de production des différents livrables.
8. Des informations complémentaires peuvent être obtenues pendant les heures de bureau, du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h30 et de 15h00 à 18h30 (Heures Locales).
9. Les manifestations d'intérêt écrites en français doivent être déposées en personne ou envoyées par un service de messagerie privé auquel cas la date du récépissé de dépôt fait foi, à l'adresse suivante : **Secrétariat du projet sis dans la rue de l'hôtel Golden Tulip à 150 m d'Obama Beach à Cotonou République du Bénin ; Tél : 91 51 10 10**, au plus tard le 31 décembre 2020 à 10 heures, l'heure locale du BENIN.



Ahgy

Dr Jean AHOLOU

Le Coordonnateur National du projet